



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de la formation

Le Recteur de l'académie,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du premier degré
S/c
Mesdames et Messieurs les IEN chargés
d'une circonscription du premier degré

Mesdames et Messieurs les enseignants
du second degré
S/c
Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

S/c Madame et Messieurs les IA-DASEN

Besançon le 7 mai 2018

Objet : Recrutement d'un conseiller en formation ASH à la DIFOR

P.J. : Fiche de poste

Dossier suivi par
Didier Thellier
RAF/DIFOR
Téléphone
03 81 65 74 23
Fax
03 81 65 74 21
Mél.
didier.thellier@ac-
besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Un poste de conseiller en formation ASH est à pourvoir au sein de la division de la formation (DIFOR) du rectorat à compter de la rentrée 2018.

Les enseignants du premier degré et du second degré intéressés par cette mission feront acte de candidature auprès de la DIFOR à l'adresse ce.difor@ac-besancon.fr.

La procédure de recrutement comprendra deux étapes :

- un dossier de candidature avec avis de l'IEN de circonscription (enseignant du premier degré) ou du chef d'établissement (enseignant du second degré), comprenant un CV et une lettre de motivation ;
- un entretien des candidats sélectionnés avec la commission de recrutement académique à partir du vendredi 1^{er} juin 2018.

Le dossier de candidature complet avec avis du supérieur hiérarchique devra parvenir à la DIFOR **pour le lundi 28 mai 2018 dernier délai.**

A l'issue des entretiens, le candidat retenu sera nommé Conseiller en formation à compter de la rentrée scolaire 2018 et sera affecté à la DIFOR, tout en conservant son poste d'origine en école ou établissement. Une lettre de mission lui précisera les objectifs de son action et les conditions d'exercice de cette mission au sein de la DIFOR.

1. Participation au recrutement :

Les personnels souhaitant faire acte de candidature doivent être titulaires d'un poste d'enseignant du 1^{er} ou 2nd degré et exercer à temps complet.

Chaque candidat est appelé à :

- compléter l'imprimé de candidature (annexe 1) qui devra comprendre une lettre de motivation et un curriculum vitae et le soumettre à son supérieur



- hiérarchique **mercredi 23 mai au plus tard** pour envoi au responsable de la DIFOR (ce.difor@ac-besancon.fr) **lundi 28 mai dernier délai** ;
- renseigner l'imprimé d'avis sur la candidature (annexe 2) et le transmettre à son supérieur hiérarchique **mercredi 23 mai au plus tard** pour envoi au responsable de la DIFOR (ce.difor@ac-besancon.fr) **lundi 28 mai dernier délai**.

Tout dossier ne comprenant pas ces deux pièces ne pourra pas être retenu.

2. Calendrier de recrutement :

- 28 mai 2018 : date limite de réception de l'imprimé de candidature par la DIFOR.
- 28 mai 2018 : date limite d'envoi de l'avis du supérieur hiérarchique à la DIFOR.
- 1^{er} juin 2018 : début des entretiens des candidats retenus avec la commission académique de recrutement.

Les convocations aux entretiens seront envoyées par courriel à l'adresse académique de chaque candidat avec copie à l'école ou l'établissement d'origine. Chaque candidat recevra pour cet entretien un OM avec frais de la DIFOR, permettant la prise en charge de son déplacement.

Les candidats non retenus pour les entretiens seront informés par courriel à leur adresse académique.

3. Lancement de l'appel à candidature :

La présente note de service sera portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants concernés par les directeurs d'école et les chefs d'établissement.



Annexe 1 : Imprimé de candidature de Conseiller en formation DIFOR

NOM :

NOM patronymique :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Statut et diplômes universitaires :

Fonction exercée en 2017-2018 :

Lieu d'exercice :

Téléphone personnel :

Adresse électronique académique :

Expérience en éducation prioritaire :

- nombre d'années d'exercice :
- écoles ou établissements :
- fonctions exercées :

Expérience de formateur d'adultes :

Date d'obtention de la certification (CAPA-SH ou 2-CASH ou CAPPEI) :

1. Lettre de motivation pour la fonction de conseiller en formation

2. Curriculum vitae :

RAPPEL : Cette annexe doit être transmise au plus tard le lundi 28 mai 2018 à ce.difor@ac-besancon.fr



Annexe 2 : Avis sur la candidature de Conseiller en formation DIFOR

Le demandeur :

NOM :

NOM patronymique :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Fonction exercée :

Lieu d'exercice :

Téléphone personnel :

Adresse électronique académique :

Expérience en éducation prioritaire :

Expérience de formateur d'adultes :

Expérience dans l'accompagnement d'élèves en situation de handicap :

Avis de l'IEN de circonscription (1^{er} degré) ou du chef d'établissement (2nd degré) :

	Très favorable	Favorable	Sans opposition	Défavorable
AVIS (*)				

(*) Cocher la case retenue

Motivation de l'avis :

NOM – Prénom et fonction de l'IEN de circonscription ou du chef d'établissement :

Date :

Signature et cachet officiel :

RAPPEL : Cette annexe doit être transmise au plus tard le lundi 28 mai 2018 à ce.difor@ac-besancon.fr